

**Objet : Mise en ligne de cinq modules de remédiation à destination des 10-14 ans.**

**Réseaux : tous**

**Niveaux et services : fondamental et secondaire, ordinaire.**

**Période : Années scolaires 2008-2009 et suivantes**

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles fondamentales et secondaires ordinaires de l'enseignement libre subventionné ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles fondamentales et secondaires ordinaires de l'enseignement officiel subventionné ;
- Aux Directions des écoles fondamentales et secondaires ordinaires organisées par la Communauté française ;
- Aux Directions des écoles fondamentales et secondaires ordinaires subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Membres du Service de l'Inspection pour l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire ordinaires ;
- Aux Membres du Service de l'Inspection de l'Enseignement à Distance.

**Pour information :**

- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement de promotion sociale subventionnés par la Communauté française;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement de promotion sociale organisés ou subventionnés par la Communauté française;
- Aux membres du Service de l'Inspection de l'enseignement de promotion sociale;
- A Mesdames et Messieurs les Directeurs(trices)-Président(e)s des Hautes Ecoles et les Directeurs(trices) de la catégorie pédagogique;
- Aux Directions des Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française;
- Aux Membres du Service de l'Inspection pour les Centres psycho-médico-sociaux ;
- Aux Associations de Parents.

**Autorités** : Cabinet de l'Enseignement obligatoire  
**Signataire(s)** : Christian DUPONT  
**Gestionnaires** : Ministre de l'Enseignement obligatoire  
**Personne(s)-ressource(s)** : Fabrice DELOOZ(fabrice.delooz@cfwb.be)

**Renvoi(s)** :

**Nombre de pages** : 7

**Téléphone pour duplicata** :

**Mots-clés** :

<b><u>Circulaire</u></b>		Administrative	
<b><u>Emetteur</u></b>	Cabinet de l'Enseignement obligatoire		Monsieur Christian DUPONT
<b><u>Destinataire</u></b>			
<b><u>Contact</u></b>	Monsieur Fabrice DELOOZ	02.690.81.40	fabrice.delooz@cfwb.be
<b><u>Document à renvoyer</u></b>	Non		
<b><u>Date limite d'envoi</u></b>			
<b><u>Objet</u></b>	Lancement de cinq modules de remédiation en ligne, à destination des 10-14 ans.		

## Mise en ligne de cinq modules de remédiation à destination des 10-14 ans.

Bruxelles, le

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous annoncer la mise en ligne sur le site internet de l'Enseignement à distance (EAD) [www.ead.cfwb.be](http://www.ead.cfwb.be) de cinq modules de remédiation, pour la rentrée scolaire 2008-2009 :

- un module en Français : **Esc@lire** ;
- un module en Néerlandais : **Compréhension à l'audition** ;
- un module en Mathématiques : **Manipuler les instruments de géométrie pour construire** ;
- un module en Sciences : **Qui recherche ...trouve !**
- un module Apprendre à apprendre : Comment apprends-tu ?

Ces modules de remédiation en ligne sont destinés aux élèves âgés entre 10 et 14 ans (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années de l'enseignement primaire et 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement secondaire).

Leur réalisation est l'une des initiatives faisant suite à l'adoption par le Gouvernement, en juin 2005, du Contrat pour l'école notamment et plus particulièrement de son point 2 : « Conduire chaque jeune à la maîtrise des compétences de base ».

### **Quel contenu pour ces cinq modules ?**

#### **Esc@lire**

Ce module est destiné à des élèves éprouvant des difficultés tant au niveau de la compréhension que de la vitesse de lecture.

Les moyens de remédiation proposés par ce module sont :

- un test d'entrée déterminant le niveau de l'apprenant ;
- 90 textes, répartis en trois niveaux de difficultés (débutant-moyen-expert), chaque texte étant associé à 10 exercices visant à accroître la vitesse de lecture et à vérifier la compréhension du texte ;
- 5 textes tests par niveau permettant de déterminer la progression de l'apprenant ;
- des groupes d'exercices travaillant la même compétence ou lacune.

## ***Compréhension à l'audition***

Ce module s'adresse à tout élève du premier degré de l'Enseignement secondaire éprouvant des difficultés en compréhension à l'audition en néerlandais ou souhaitant développer cette compétence.

Il contient :

- 120 textes, répartis en quatre sous-modules de 30 textes, chaque texte faisant l'objet d'une séquence d'apprentissage destinée à développer la compréhension à l'audition.
- 10 activités par texte développant chez l'apprenant un certain nombre de compétences disciplinaires et transversales, notamment la compréhension des consignes en français et en néerlandais, la capacité à anticiper, à sélectionner des informations pertinentes, à résoudre des questionnaires de formats variés, à étendre son vocabulaire, à mémoriser, à discriminer des sons et des mots dans des contextes signifiants, à vérifier sa compréhension. Il est porté une attention particulière aux stratégies d'apprentissage à travers les conseils d'une mascotte.

Toutes les activités dont certaines à caractère ludique se déroulent dans un univers motivant et contiennent chaque fois un défi à relever. L'apprenant progresse à son rythme et choisit ses propres textes. Il écoute chaque texte autant de fois qu'il le souhaite. Une visualisation des activités réalisées et un système de conquête de points visent à maintenir la motivation et à développer les sentiments de progression et de réussite.

Les contenus et la méthodologie sont élaborés en référence aux socles de compétences et aux programmes. Quatre champs thématiques sont travaillés.

## ***Manipuler les instruments de géométrie pour construire***

Ce module permet aux élèves de se réapproprier la manipulation de la latte, de l'équerre, du rapporteur, de l'équerre à parallèles et du compas, ainsi que de s'y entraîner.

La conception et la manipulation des instruments virtuels ont été pensées pour en permettre l'accès à des enfants ayant des difficultés motrices ou visuelles.

L'apprenant peut suivre un parcours préférentiel prédéfini respectant une progression logique. Il peut aussi se déplacer librement dans une séquence grâce à des menus. A tout moment, il dispose du rappel des notions utilisées et des indications pour la manipulation de l'instrument virtuel.

Les performances de l'élève à chaque exercice sont consignées dans des tableaux récapitulatifs, accessibles à l'apprenant et au tuteur.

Les séquences consacrées à un instrument et la séquence de synthèse comportent un devoir. Le tuteur, et lui seul, voit le contenu du devoir dans un tableau récapitulatif. Il peut ainsi conseiller utilement l'élève.

Après avoir suivi le module, et s'il en a les capacités physiques, l'élève sera invité par le tuteur à manipuler les instruments réels afin de vérifier qu'il maîtrise bien les différentes compétences.

### ***Qui recherche... trouve !***

Ce module s'adresse à tout élève qui éprouve des difficultés à acquérir la démarche scientifique ou expérimentale.

Il permet de confronter l'apprenant à sa propre façon de formuler un questionnement scientifique, d'élaborer des hypothèses, d'acquérir et de structurer de nouvelles connaissances dans le domaine des sciences.

L'apprenant est guidé via un dispositif illustré qui le pousse à formuler puis vérifier ses questionnements, les recentrer sur le champ scientifique, qui favorise l'émergence de ses conceptions initiales et qui le confronte aux divergences de points de vue avant de l'inviter à élaborer un (ou plusieurs) protocole(s), à prédire le(s) résultat(s) de(s) l'expérience(s) présentée(s) pour valider ou invalider les hypothèses qu'il aura formulées.

Par ailleurs, en vue de l'acquisition et la structuration des connaissances, une attention particulière est donnée à la comparaison et la mise en relation des résultats des différentes expériences ; confrontation avec le savoir établi (documentation) ; recherche des causes d'éventuels désaccords, analyse critique des expériences...

### ***Comment apprends-tu ?***

Ce module s'adresse aussi bien à des jeunes qui ont des difficultés pour apprendre qu'à des jeunes qui souhaitent simplement mieux comprendre comment ils apprennent.

Les objectifs sont :

- mieux se connaître et découvrir sa façon d'apprendre ;
- s'observer pour prendre conscience de sa manière d'apprendre.

A travers une série d'exercices et de situations, l'apprenant observe quelles stratégies il emploie pour se concentrer, retenir à court et à long terme, comprendre, chercher une solution, s'organiser, imaginer ...

### ***La valeur ajoutée des modules de remédiation : le tutorat.***

Ces modules de remédiation s'adressant à de jeunes enfants, il est utile que ceux-ci soient accompagnés dans leur démarche par des adultes.

Cet accompagnement est, au minimum, un accompagnement de proximité par lequel l'adulte aide l'enfant à découvrir le module.

Aucune compétence particulière n'étant nécessaire pour ce faire, ce rôle peut être joué un parent, un éducateur, ... ou, bien sûr, un enseignant.

La plupart des modules prévoit un accompagnement pédagogique, par un tuteur EAD, spécialement formé à cet effet.

Le tuteur accède au parcours de ses apprenants, dont il constate les acquis et les lacunes, ce qui lui permet de les conseiller utilement, de les encourager à réaliser des expériences ou des exercices supplémentaires, de proposer une modification du parcours, ...

Si le module est utilisé en classe, l'enseignant peut jouer ce rôle. Dans ce cas, le tuteur EAD supervise la formation de façon globale. Il n'intervient pas directement auprès de l'apprenant mais peut répondre aux questions de l'enseignant.

Des cinq modules présentés, seul le module de néerlandais ne nécessite pas de tutorat pédagogique, parce qu'il a été conçu en intégrant les stratégies de remédiation adéquates. Le rôle de l'accompagnant de proximité s'en trouve renforcé, afin de ne pas laisser le jeune livré à lui-même et de maintenir sa motivation.

### ***De quelle manière l'apprenant peut-il accéder aux modules de remédiation ?***

Les cinq modules sont accessibles **gratuitement** via le nouveau portail internet de l'EAD : <http://www.ead.cfwb.be>.

Ce dernier permet à l'internaute de prendre connaissance du catalogue complet des cours développés par l'EAD et de procéder à une inscription en ligne pour des parcours de formation personnalisés.

Concrètement, l'apprenant recevra un identifiant et un mot de passe qui lui permettront de se connecter à son (ses) module(s) quand il le voudra, autant de fois qu'il le voudra, depuis n'importe quel point d'accès à internet.

Une page de présentation du site de l'EAD ainsi qu'un lien vers celui-ci seront également présents sur le site <http://www.enseignement.be>.

Vous trouverez ci-joint un dépliant d'information présentant quatre des cinq modules décrits ci-dessus.

Cette initiative inaugure une nouvelle forme d'outils de remédiation. Si elle s'avère être un succès, d'autres modules pourraient suivre. En souhaitant à vos élèves tout le succès que leur travail méritera, je vous remercie par avance de la large diffusion que vous voudrez bien accorder à la présente.

**Christian DUPONT,**

**Ministre de l'Enseignement obligatoire**